

CONCEPTION BAS CARBONE D'UN BATIMENT EN STRUCTURE BOIS

Mercredi 18 et jeudi 19 octobre 2023 en distanciel (9 h - 12 h 30)

*** Formation proposée en distanciel ***



DURÉE : 1 journée (7 heures) // 2 x 3h30



PUBLIC VISÉ : Architectes, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrages (promoteurs, collectivités, bailleurs sociaux...), techniciens et ingénieurs de bureaux d'études, économistes, contrôleurs techniques, charpentiers, constructeurs bois, etc.

>>> Pré-requis : aucun



OBJECTIFS :

- Intégrer les impératifs environnementaux de la RE 2020 dès la conception des bâtiments
- Connaître et savoir mesurer les avantages environnementaux des constructions bois
- Appréhender les paramètres influents de la performance environnementale des constructions bois
- Connaître les outils d'aide en faveur des filières locales et les dispositifs d'aide disponibles en région AuRA pour construction avec les bois et en biosourcés



PROGRAMME :

1 - Contexte réglementaire et normatif (RE 2020)

2 - Conception bas carbone du produit au bâtiment

3 - Les filières bois locales

4 - Les filières biosourcées et de réemplois

5 - Contexte régional autour des démarches carbonées

6 - Retours d'expériences des projets



FORMATEURS :

Luc Floissac, Chef de projets, enseignant-chercheur, conseiller environnemental

Retrouvez CV et compétences des formateurs sur le lien suivant : <https://www.fibois-aura.org/wp-content/uploads/2023/01/cv-formateur.pdf>

Important

- Le nombre de stagiaires est limité à 12. L'inscription est définitive à réception du règlement ou de l'accord de prise en charge par l'OPCO.
- Une attestation de formation et une facture seront envoyées au terme de la formation.
- **Date limite d'inscription le vendredi 13 octobre 2023**

Prix :

350 € TTC (TVA 20 %) pour les adhérents du réseau Fibois AuRA

450 € TTC (TVA 20 %) pour les non adhérents.

Chèque à libeller à l'ordre de Fibois AuRA.

Chèque débité après la tenue de la formation sauf demande d'un délai supplémentaire.

Adhérez

Prise en charge de la formation

Fibois AuRA dispose du numéro de déclaration d'activité de formation continue **83 63 040 10 63 / Siret : 332 086 347 00033** déposé auprès de la DREETS AuRA.

Fibois AuRA est certifiée Qualiopi pour son activité de formation continue.

Conditions remplies pour une prise en charge par votre OPCO ou autre organisme collecteur.

Modalités d'évaluation

- **Fiche d'entrée en formation (informations et attentes stagiaire).**
- **Questionnaire d'évaluation des acquis des stagiaires en de fin de formation.**
- **Fiche de satisfaction à chaud de la formation par les stagiaires.**

Après réalisation le stagiaire recevra une attestation de fin de formation.

Modalités d'accueil

Séance de formation en salle et en distanciel

Pour toute demande particulière (handicap,...), nous contacter, nous étudierons votre demande et nous examinerons ensemble les adaptations que nous pourrions envisager

Référent handicap : Jean-Pierre Mathé // 04 73 16 59 79 // jp.mathe@fibois-aura.org

Méthodes mobilisées

Moyens ou outils utilisés

- ☐ Visioconférence
- ☐ Vidéoprojecteur
- ☐ Base documentaire

Modalités pédagogiques

- ☐ Apport théorique en distanciel et présentiel
- ☐ Questionnaires
- ☐ Exemples et analyses de solutions



Plus de renseignements : Fibois Auvergne-Rhône-Alpes : 04 73 16 59 79 -

Florence Malhière/Neige - Référente administrative : contact.clermont@fibois-aura.org -

Jean-Pierre Mathé - Référent pédagogique et technique et référent Handicap: jp.mathe@fibois-aura.org

**DURÉE :** 1 journée (7 heures) // 2 x 3 h 30**BULLETIN REPONSE À COMPLETER****FORMATION**

Conception énergétique et bas carbone d'un bâtiment bois
Mercredi 18 et jeudi 19 octobre 2023 en distanciel (9h/12h30)
Date limite d'inscription le vendredi 13 octobre 2023

Entreprise / Organisme :

Activité :

Nom du (ou des) stagiaires:

Prénom du (ou des) stagiaire(s):

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Mail :

Nom et Prénom de la personne chargée de l'inscription:

Tél : Mail :

☐ participera à la formation des 18 et 19 octobre☐ 350 € TTC par stagiaire si adhérent (voir page 2)☐ 450 € TTC par stagiaire si non adhérent (voir page 2)

Nombre de participants :

Montant :€

Pour cette formation, mobiliserez-vous un financement OPCO :

☐ oui☐ non

Si oui, précisez le nom de l'OPCO :

Demandez vous la subrogation de paiement à votre OPCO :

☐ oui☐ non

Souhaitez-vous nous faire part de difficultés nécessitant une adaptation de la formation :

☐ oui☐ non**A retourner par courrier avec le règlement à****Date / Cachet / Signature**

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes
10 Allée des Eaux et Forêts
63370 LEMPDES

Formations réalisées en partenariat avec :

